



XXXXXXXXXX
**DEPARTEMENT
DE L'INDRE**

**SYTOM de la
Région de
Châteauroux**
XXXXXXXXXX

Convocation transmise
le : 23 septembre 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 31
Présents : 18
Votants : 23

Résultats du vote

Voix « pour » : 23
Voix « contre » : 0
« Abstentions » : 0

Certifié exécutoire
Publiée ou notifiée le :
2 octobre 2022

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

Séance du 1^{er} octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux - le samedi 1^{er} octobre 2022

Le Comité Syndical du SYTOM de Châteauroux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Châteauroux, sous la présidence de Monsieur Eric CHALMAIN son Président.

Etaient présents :

Éric CHALMAIN, Virginie ALAUME, Didier BARACHET, Eric BERGOUGNAN, Patrice BOIRON, Francis DAILLY, Catherine DUPONT, Didier DUVERGNE, Delphine GENESTE, Michel GEORJON, Tony IMBERT, Chantal MONJOINT, Jean-Michel MOREAU, Patrice PERRAT, Lionnel PERROT, Catherine RUET, François RULLAUD, Christophe VANDAELE

Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir :

Gil AVEROUS à Eric CHALMAIN
Annabelle LELONG à Michel GEORJON
Jean-Pierre NANDILLON à Delphine GENESTE
Gilles NEMPONT à Lionnel PERROT
Dominique TOURRES à Catherine DUPONT

Etaient absents et excusés

Pierre CHARON
Claire DE TARLE
Nathalie DIOT
Thierry EUMONT-CAMUS
Alexandre FILLONNEAU
Valentin MATHEY
Jean-Pierre PASCAUD
Jean-Marc SCHMITT

Dossier n° 2022-010-006

Objet : Renfort sur la mission de prévention et d'animation

Par délibération en date du 18 juin 2022, le SYTOM de la région de Châteauroux a approuvé le recrutement d'un agent contractuel pour 4 mois renouvelables.

C'est ainsi, que le 4 juillet dernier, l'équipe s'est vue renforcée avec l'arrivée d'un adjoint technique.

Plusieurs missions lui ont été confiées et notamment :

- ✓ Information et sensibilisation des professionnels à la réduction et aux consignes de tri :

L'analyse du flux entrant à l'usine a démontré que la qualité du tri des déchets sur notre territoire se dégrade et notamment par la présence de déchets non ménagers dans le flux.

Un travail de recensement, en lien à les équipes de collecte, a ainsi été réalisé tout au long de l'été en vue de produire en partenariat avec les services de collecte, un règlement destiné aux professionnels et plus précisément à la redevance spéciale.

- ✓ Réalisation d'actions correctrices et préventives sur le terrain :

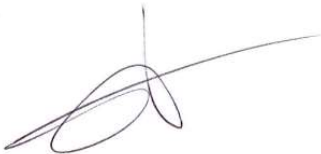
Elles interviennent à la suite de signalement par les usagers ou les agents de collecte de sorties à contre temps, de dépôts sauvages ou d'erreurs de tri. Il s'agit plus précisément d'aller à la rencontre des administrés pour les sensibiliser au bon geste de tri mais aussi de pouvoir relever les incivilités et identifier les contrevenants le cas échéant.

- ✓ Participation aux animations et visite de l'usine :

Plusieurs animations et visites ont été réalisées tout au long de l'été en collaboration avec notre animatrice déchets. Ce travail mené en duo permet de simplifier l'organisation et ainsi gagner en efficacité.

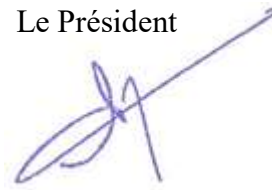
Après délibération, le comité syndical décide à l'unanimité d'approuver le renouvellement du contrat de travail de l'adjoint technique en renfort sur la mission de prévention et d'animation.

La Secrétaire de séance



Virginie ALAUME

Le Président



Eric CHALMAIN

Pour extrait conforme

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage.